

Taille douce : commencer la méthode dès la plantation

Objectifs

Savoir faire une taille formation selon les principes de la taille douce

Enjeux

De plus en plus les vignes sont sujettes aux maladies fongiques du bois. Les vignes sont moins vigoureuses pouvant aller jusqu'à la mort du cep. Actuellement aucune méthode chimique existe. Pour limiter au maximum, une taille adaptée est importante. La connaissance et la compréhension des flux de sève est primordiale. Cette taille innovante permet de limiter au mieux le risque des infections. Comprendre et apprendre à bien tailler dans les premières années du plantier, permet de garantir une taille plus simple lorsque la vigne sera formée et de garantir une vie du cep plus long. une taille qui occasionne moins de plaies, qui favorise la vigueur et préserve les flux de sève, permet d'engendrer moins de bois morts, et diminue le risque d'avoir des problématiques de dépérissement des vignes. Dans ce contexte, une formation spécifique taille douce des plantiers c'est à dire, jusqu'à n+3 après la plantation est primordiale.

Contenu

Jour 1 : Physiologie de la vigne, avec un focus sur les flux de sèves.
Point de greffage, explication des différentes greffes, test pour savoir si les plants sont viables ou pas.
Les maladies du bois et ce qui influence le départ de l'infection.
Intérêt et objectifs de la taille
Principe de la taille Poussard et adaptation selon l'âge du plant de vigne, taille de formation
Utilisation des outils: choix, entretien, sécurité, hygiène

Jour 2 :
Principes de taille sur des plantiers en année N+1 et N+2
Adaptation de la taille douce aux différentes formations : guyot, gobelet ...

Dates, lieux et intervenants

04 févr 2020 34000 Clermont L'Hérault
09:00 - 17:00 (7hrs)

05 févr 2020 34000 Clermont L'Hérault
09:00 - 17:00 (7hrs)

Karen Poirot, Conseillère et animatrice en viticulture,
FRCIVAM Occitanie
Formé à la taille douce par le SICAVAC
Karen Poirot, Conseillère et animatrice en viticulture,
FRCIVAM Occitanie
Formé à la taille douce par le SICAVAC

Co-organisateur(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 28/02/2020

Tarifs

Adhérent 210€
Non adhérent 210€
gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation :
91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Bulletin d'inscription

Nom _____
Prénom _____
Adresse : _____

Code postal : _____

Commune _____

Courriel _____
Téléphone _____
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))